

Travaux sur voie publique-vehicule envoyé a la fourrière

Par somasogui, le 01/09/2009 à 21:15

Bonjour,

Mon ami habite en centre ville d'Aix en Provence et laisse la semaine sa voiture en dehors du centre ville, lui évitant de payer un place de parking. Pour aller travailler, il utilise les transports en commun et donc, laisse pendant plusieurs jours sa voiture a la même place. Il a garé, au même endroit que d'habitude, sa voiture le jeudi soir, et le mardi matin, lorsqu'il est retourné a la voiture, elle n'était plus là !!!!

Des travaux sur la voie publique avaient commencé, et sa voiture a été enlevée par la fourrière le lundi après midi (100 euros de fourrière pour recupérer la voiture + 35 euros d'amende de la police). Or, le jeudi soir quand il a garé la voiture, aucun panneau ne signalait ces travaux....

Nous ne savons pas vers qui nous tourner pour recupérer notre argent, qui nous semble injustement réclamé.

Que devons nous faire, à qui devons nous écrire, que devons nous dire dans notre courrier afin d'avoir gain de cause ?

Merci pour votre aide. en attendant votre réponse.

Cordialement,

Somasogui

Par **Tisuisse**, le **02/09/2009** à **00:07**Bonjour,

Vous écrivez à la mairie mais je crains que ce soit sans garantie d'un résultat favorable.